

AYERBE



GRUE D'ATELIER PLIANTE

AY 1 TN GR • AY 2 TN GR

588590 • 588595

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Remarque : veuillez lire les instructions avant d'utiliser ce produit.

1. INTRODUCTION

1.1 Objet du manuel

Ce manuel contient les instructions nécessaires au transport, au montage, à l'utilisation et à l'entretien des grues d'atelier pliantes AYERBE de 1 et 2 tonnes. Il s'adresse au propriétaire et à l'opérateur de l'appareil, qui doivent le lire et le comprendre intégralement avant la première utilisation.

IMPORTANT : une erreur de manipulation de cet appareil peut provoquer la chute de la charge et causer des dommages matériels, des blessures graves, voire la mort. Si vous n'êtes pas sûr de la façon de l'utiliser, contactez votre distributeur ou AYERBE avant de vous en servir.

1.2 Conservation du manuel

Conservez ce manuel pendant toute la durée de vie de l'appareil, dans un endroit accessible et à l'abri de l'humidité. Si la grue est cédée ou revendue, le manuel doit l'accompagner. En cas de perte ou de détérioration, demandez un nouvel exemplaire à AYERBE en indiquant le modèle et le code de l'appareil.

1.3 Utilisation prévue

La grue d'atelier est un appareil de levage hydraulique à commande manuelle, prévu pour lever, descendre et déplacer des moteurs, des boîtes de vitesses, des différentiels et d'autres charges lourdes à l'intérieur de l'atelier. La charge est suspendue au crochet au moyen d'élingues ou de chaînes de capacité appropriée. La flèche est télescopique et dispose de quatre positions d'accrochage à capacités décroissantes.

ATTENTION : la grue doit être utilisée sur un sol stable, de niveau et présentant une pente inférieure à 3°. Elle est conçue pour lever, non pour transporter des charges sur de longues distances ni pour être remorquée en charge. Descendez la charge au minimum avant de la déplacer et avancez lentement.

1.4 Utilisations non autorisées

- 1) Lever ou transporter des personnes, se suspendre à la grue ou s'y balancer.
- 2) Dépasser la capacité correspondant à la position de flèche utilisée.
- 3) Travailler ou se placer sous la charge suspendue.
- 4) Laisser la charge suspendue sans surveillance ou pendant des périodes prolongées.
- 5) Utiliser la grue sur un sol meuble, inégal ou présentant une pente supérieure à 3°.
- 6) Remorquer la grue ou la déplacer avec la charge suspendue.
- 7) Plier la grue en charge.
- 8) Lever des fondations de bâtiments, des habitations, des remorques, des caravanes ou des camping-cars.
- 9) Utiliser des élingues ou des chaînes de capacité inférieure au poids de la charge.
- 10) Modifier l'appareil de quelque manière que ce soit.

1.5 Identification de l'appareil

Chaque grue porte la marque AYERBE sur la flèche, les capacités correspondant aux quatre positions d'accrochage inscrites sur la flèche elle-même et une étiquette sur le vérin hydraulique avec la capacité nominale, la désignation du modèle, le code AYERBE, l'année de fabrication, les pictogrammes d'avertissement et le marquage CE. Maintenez les étiquettes propres et visibles ; si elles se détériorent, demandez leur remplacement à AYERBE.

1.6 Transport et déballage

La grue est livrée démontée. À la réception, vérifiez que l'emballage ne présente pas de dommages et qu'aucune pièce ne manque ; comparez le contenu avec la liste de pièces du chapitre 9. L'ensemble est lourd : consultez le tableau des caractéristiques techniques, utilisez des moyens de manutention appropriés et effectuez le montage à deux personnes. Éliminez l'emballage conformément à la réglementation locale.

1.7 Déclaration de conformité

L'appareil est livré avec la déclaration « CE » de conformité, reproduite au dernier chapitre de ce manuel. Conservez l'original avec le présent document.

1.8 Pièces de rechange et service technique

N'utilisez que des pièces de rechange d'origine. Pour les commander, indiquez le modèle, le code AYERBE, l'année de fabrication et le numéro de position de la vue éclatée du chapitre 9. La réparation du système hydraulique exige des équipements et des compétences spécifiques et doit être confiée à du personnel qualifié.

1.9 Modifications

Toute modification de l'appareil est interdite. Toute modification non autorisée par AYERBE annule la déclaration « CE » de conformité et la garantie, et transfère la responsabilité à celui qui l'a effectuée.

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Désignation	AY 1 TN GR	AY 2 TN GR
Référence AYERBE	588590	588595
Capacité maximale	1 t	2 t
Hauteur minimale de levage	160 mm	25 mm
Hauteur maximale de levage	2 040 mm	2 240 mm
Dimensions (L × l × H)	1 515 × 1 050 × 1 445 mm	1 710 × 1 005 × 1 490 mm
Poids net	64,5 kg	90,5 kg (2 colis : 22,66 + 67,84 kg)

La capacité admissible diminue lorsque la flèche est allongée. Utilisez toujours la position d'accrochage adaptée au poids de la charge ; les capacités sont inscrites sur la flèche elle-même.

Positions de la flèche — AY 1 TN GR

Position d'accrochage	Capacité maximale
1 (flèche rentrée)	1 000 kg
2	750 kg
3	500 kg
4 (flèche sortie)	250 kg

Données communes aux deux modèles

Désignation	Valeur
Type de machine	Grue d'atelier pliante, levage hydraulique manuel
Levage	Vérin hydraulique à long fût avec pompe manuelle
Commande	Levier démontable
Descente	Vanne de décharge à ouverture progressive
Flèche	Télescopique, avec quatre positions d'accrochage à capacité décroissante
Suspension de la charge	Crochet avec chaîne
Translation	Roulettes pivotantes sur la base et sur les pieds
Châssis	Pliant pour le stockage
Surface de travail	Stable, de niveau et avec moins de 3° de pente
Fluide hydraulique	Huile hydraulique de marque reconnue

3. DESCRIPTION DE L'APPAREIL

La grue se compose d'un châssis roulant à deux pieds avant pliants, d'un mât vertical haubané et d'une flèche articulée actionnée par un vérin hydraulique à long fût avec pompe manuelle. La flèche est télescopique et comporte quatre positions d'accrochage ; le crochet et sa chaîne se montent à son extrémité. La descente se règle avec la vanne de décharge située à la base du vérin.



FIG. 1 — Composants principaux de la grue d'atelier

N°	Élément	Fonction
1	Flèche	Bras articulé qui supporte la charge ; il se déploie pour gagner en portée, ce qui réduit la capacité admissible.
2	Repères de capacité	Indication de la capacité maximale admissible pour chacune des quatre positions d'accrochage.
3	Crochet et chaîne	Point de suspension de la charge. Toujours accrocher avec des élingues ou des chaînes de capacité suffisante.
4	Vérin hydraulique	Vérin à long fût avec pompe manuelle et soupape de sécurité ; il actionne la flèche.
5	Levier de pompage	Levier démontable qui actionne la pompe et manœuvre la vanne de décharge.
6	Vanne de décharge	Ouvre et ferme le retour de l'huile ; règle la vitesse de descente de la flèche.
7	Mât	Colonne verticale haubanée qui supporte la flèche et transmet la charge au châssis.
8	Pieds et châssis	Base roulante à pieds avant pliants, verrouillés par des goupilles à anneau.
9	Roulettes pivotantes	Elles permettent de déplacer la grue. Elles doivent rouler librement pendant la montée et la descente.

4. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les mentions suivantes sont utilisées dans ce manuel :

Mention	Signification
DANGER	Situation de risque imminent qui, si elle n'est pas évitée, entraîne des blessures graves ou mortelles.
AVERTISSEMENT	Situation de risque qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures graves ou mortelles.
ATTENTION	Situation de risque qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères ou des dommages matériels.
REMARQUE	Information utile pour l'utilisation ou l'entretien de l'appareil.

4.1 DANGER

- 1) Ne vous placez jamais sous la charge suspendue et ne laissez personne le faire.
- 2) N'utilisez jamais la grue pour lever ou transporter des personnes. Ne vous y suspendez pas et ne vous y balancez pas.
- 3) Ne dépassez jamais la capacité correspondant à la position d'accrochage utilisée. Lorsque la flèche est allongée, la capacité diminue.
- 4) Ne pliez jamais la grue avec une charge suspendue.
- 5) Déposez toujours la charge sur un appui approprié avant de quitter la grue. Ne laissez pas de charges suspendues.

4.2 AVERTISSEMENT

- 1) Utilisez la grue uniquement sur des surfaces stables, de niveau et présentant moins de 3° de pente.
- 2) Avant de lever, repérez le centre de gravité de la charge et accrochez-la de façon qu'elle reste équilibrée.
- 3) Utilisez exclusivement des élingues ou des chaînes de capacité supérieure au poids de la charge et en bon état.
- 4) Ne laissez pas la charge se balancer et ne la laissez pas tomber brutalement pendant la manœuvre.
- 5) Avant de déplacer la grue, descendez la charge au minimum possible et avancez lentement ; l'appareil est conçu pour lever, non pour transporter.
- 6) Vérifiez que les pieds avant sont entièrement dépliés et verrouillés par leurs goupilles avant de lever.
- 7) Surveillez la grue et la charge pendant tout le mouvement de montée et de descente.
- 8) Descendez la charge lentement, en ouvrant progressivement la vanne de décharge.
- 9) En cas de fuite d'huile ou de descente involontaire de la flèche, interrompez l'utilisation et retirez l'appareil du service.

4.3 ATTENTION

- 1) Inspectez la grue avant chaque utilisation : soudures fissurées, pièces tordues, desserrées ou manquantes, fuites d'huile et état du crochet et de la chaîne.
- 2) N'utilisez pas l'appareil s'il n'est pas correctement lubrifié.
- 3) Inspectez la zone de travail avant de commencer et maintenez-la dégagée.
- 4) Gardez les mains et les pieds éloignés des articulations et de la zone de pliage.
- 5) Maintenez les étiquettes de l'appareil propres et visibles.

- 6) Travaillez avec des gants et des chaussures de sécurité.
- 7) Rangez la grue pliée, crochet et flèche en position basse, hors de portée des personnes non autorisées.

5. MONTAGE ET MISE EN SERVICE

5.1 Recommandations générales

- 1) Effectuez le montage à deux personnes, sur une surface large, dégagée et de niveau.
- 2) Comparez le contenu de l'emballage avec la liste de pièces du chapitre 9 avant de commencer.
- 3) Vérifiez que chaque vis correspond bien à sa position : consultez les dimensions dans la liste de pièces.
- 4) Ne serrez pas la visserie à fond avant d'avoir terminé le montage ; sinon les pièces ne s'aligneront pas correctement.

5.2 Montage de l'AY 1 TN GR (588590)

- 1) Fixez les deux roulettes arrière les plus grandes (19) au châssis de la base avec les vis (18), les rondelles (17), les rondelles élastiques (4) et les écrous (5). Placez les vis par le dessous, tête vers le bas.
- 2) Fixez les deux roues centrales (8) au châssis de la base avec les vis (1), les douilles (3), les rondelles élastiques (4) et les écrous (5).
- 3) Fixez les deux roues avant restantes (2) aux pieds avant (6 et 7) avec les vis (1), les douilles (3), les rondelles élastiques (4) et les écrous (5).
- 4) Engagez les pieds (6 et 7) à l'avant de la base (20).
- 5) Fixez les plaques de guidage (16) à la base (20) et aux pieds avant (6 et 7) avec les vis (15 et 14), les rondelles (9), les rondelles élastiques (4 et 10) et les écrous (11). Soulevez un côté de la base pour aligner le trou du châssis avec celui de chaque pied, introduisez les goupilles à anneau (13) et bloquez-les avec les goupilles R (12).
- 6) Fixez la poignée (31) au mât (29) avec les vis (15) et les rondelles élastiques (4).
- 7) Reliez la partie inférieure du mât (29) au châssis de la base (20) avec deux boulons (22), rondelles (24), rondelles élastiques (25) et écrous (26).
- 8) Reliez les extrémités inférieures des supports (21) à l'intérieur de la base (20) avec deux vis (14), rondelles (9), rondelles élastiques (10) et écrous (11). Reliez ensuite les extrémités supérieures des supports au mât (29) avec la vis (14), la rondelle (9), la rondelle élastique (10) et l'écrou (11). Vérifiez le serrage de la visserie de l'étape précédente.
- 9) Fixez la flèche (35) au sommet du mât (29) avec la vis (32), la rondelle (33) et l'écrou (34). Serrez l'écrou de façon que la flèche puisse pivoter librement : ne serrez pas excessivement.
- 10) Fixez l'extrémité inférieure du vérin hydraulique (28) au mât (29) avec le boulon (23), la rondelle (24) et l'écrou (26). Fixez ensuite la partie supérieure du vérin à la flèche (35) avec le boulon (23), la rondelle (24) et l'écrou (26).
- 11) Engagez la rallonge de la flèche (36) dans la flèche (35) et fixez-la dans la position correspondant à la capacité souhaitée avec la vis (14), la rondelle (9) et l'écrou (11). Montez le crochet et sa chaîne (39) à l'extrémité de la rallonge avec la vis (37), la rondelle (9) et l'écrou (38). Sélectionnez la position de charge avant d'utiliser la grue.

5.3 Montage de l'AY 2 TN GR (588595)

- 1) Fixez les deux roues centrales les plus grandes (21) au châssis de la base avec leurs vis, rondelles, rondelles élastiques et écrous, en plaçant les vis tête vers le haut.

- 2) Fixez les deux roues centrales (7) au châssis de la base avec les vis (8) et les rondelles élastiques (3), également tête vers le haut.
- 3) Fixez les deux roues avant restantes (2) aux pieds avant (5 et 6) avec leurs vis, rondelles, rondelles élastiques et écrous.
- 4) Engagez les pieds (5 et 6) à l'avant de la base (22).
- 5) Fixez les plaques de guidage (15) au châssis de la base (22) et aux pieds avant (5 et 6) avec les vis (14), les rondelles (16), les rondelles élastiques (17) et les écrous (18). Soulevez un côté de la base pour aligner les trous, introduisez les goupilles à anneau (13) et bloquez-les avec les goupilles R (9).
- 6) Fixez la poignée (31) au mât (28) avec les vis (8) et les rondelles élastiques (3).
- 7) Reliez la partie inférieure du mât (28) à la base (22) avec deux boulons (23), rondelles (12), rondelles élastiques (11) et écrous (10).
- 8) Reliez les extrémités inférieures des supports (24) à l'intérieur de la base (22) avec deux boulons (23), rondelles (12), rondelles élastiques (11) et écrous (10). Reliez ensuite les extrémités supérieures des supports au mât (28) avec la vis (29), la rondelle (12), la rondelle élastique (11) et l'écrou (10). Vérifiez le serrage de la visserie de l'étape précédente.
- 9) Fixez la flèche (32) au sommet du mât (28) avec la vis (14), la rondelle (16), la rondelle élastique (17) et l'écrou (18). Serrez l'écrou de façon que la flèche puisse pivoter librement : ne serrez pas excessivement.
- 10) Fixez l'extrémité inférieure du vérin hydraulique (27) au mât (28) avec le boulon (25), la rondelle (12) et l'écrou (10). Fixez ensuite la partie supérieure du vérin à la flèche (32) avec le boulon (25), la rondelle (12) et l'écrou (10).
- 11) Engagez la rallonge de la flèche (33) dans la flèche (32) et fixez-la dans la position correspondant à la capacité souhaitée avec la vis (29), la rondelle (12) et l'écrou (10). Montez le crochet et sa chaîne (38) à l'extrémité de la rallonge avec la vis (34), la rondelle (35), la rondelle élastique (36) et l'écrou (37).

5.4 Mise en service

- 1) Serrez à fond toute la visserie une fois le montage terminé et vérifiez que la flèche pivote librement.
- 2) Contrôlez le niveau d'huile du vérin, piston entièrement rentré.
- 3) Fermez la vanne de décharge en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre et pompez à vide jusqu'à la hauteur maximale.
- 4) Ouvrez lentement la vanne de décharge et vérifiez que la flèche descend régulièrement et de façon contrôlée.
- 5) Si la flèche monte par à-coups ou n'atteint pas la hauteur maximale, purgez l'air du circuit hydraulique.
- 6) Effectuez un premier levage d'essai avec une charge réduite avant d'utiliser la grue à pleine capacité.

6. UTILISATION

6.1 Choix de la position de la flèche

- 1) Déterminez le poids de la charge à lever.
- 2) Choisissez la position d'accrochage dont la capacité inscrite est égale ou supérieure à ce poids.
- 3) Fixez la rallonge de la flèche dans cette position avec sa vis, sa rondelle et son écrou, et vérifiez le serrage.
- 4) Ne modifiez pas la position de la flèche avec une charge suspendue.

6.2 Levage de la charge

- 1) Placez la grue sur un sol stable et de niveau, pieds avant entièrement dépliés et verrouillés par leurs goupilles.

- 2) Fermez la vanne de décharge en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre avec l'extrémité du levier.
- 3) Approchez la grue de la charge et accrochez celle-ci avec des élingues ou des chaînes de capacité suffisante, après avoir repéré son centre de gravité.
- 4) Vérifiez que la charge est équilibrée et que rien ne la retient.
- 5) Introduisez le levier dans la pompe et pompez jusqu'à décoller la charge de quelques centimètres ; arrêtez-vous et vérifiez la stabilité de l'ensemble.
- 6) Poursuivez le levage jusqu'à la hauteur nécessaire, en surveillant en permanence la charge et la grue.

6.3 Descente et déplacement

- 1) Avant de déplacer la grue, descendez la charge au minimum possible et vérifiez qu'aucun obstacle ne se trouve sur le parcours.
- 2) Déplacez la grue lentement, en la poussant, sans à-coups ni changements brusques de direction.
- 3) Pour descendre, ouvrez lentement la vanne de décharge en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Plus elle est ouverte, plus la flèche descend vite.
- 4) Accompagnez la descente en surveillant la charge et fermez la vanne dès que la charge est posée.
- 5) Ne décrochez les élingues que lorsque la charge est entièrement posée et stable.

6.4 Pliage et stockage

- 1) Vérifiez qu'aucune charge n'est suspendue ni posée sur la grue.
- 2) Abaissez complètement la flèche en ouvrant la vanne de décharge et rentrez le piston du vérin.
- 3) Retirez les goupilles R et les goupilles à anneau des pieds avant et repliez ceux-ci contre le châssis.
- 4) Remettez les goupilles dans la position prévue pour le pliage.
- 5) Rangez la grue dans un endroit sec et protégé, crochet et flèche en position basse.

7. ENTRETIEN

ATTENTION : n'effectuez jamais d'opération d'entretien ni de modification avec la grue en charge. La réparation du système hydraulique doit être confiée à du personnel qualifié.

7.1 Plan d'entretien

Périodicité	Opération
Avant chaque utilisation	Inspection visuelle : soudures fissurées, pièces tordues, desserrées ou manquantes, fuites d'huile, état du crochet, de la chaîne et des étiquettes.
Après chaque utilisation	Abaisser complètement la flèche, rentrer le piston et nettoyer l'appareil.
Hebdomadaire (usage intensif)	Lubrifier les articulations, le corps du vérin et le mécanisme de la pompe avec de l'huile légère.
Mensuelle (usage normal)	Lubrification générale, graissage des roulements et des axes des roues, et contrôle du niveau d'huile.
Tous les 3 mois	Vérifier si le vérin présente des signes de rouille ou de corrosion et contrôler le serrage de toute la visserie.
Après une surcharge ou un choc	Retirer l'appareil du service et le faire contrôler par du personnel qualifié.

7.2 Huile hydraulique

N'utilisez que de l'huile hydraulique de marque reconnue. N'employez pas de liquide de frein ni d'huile moteur : ils endommagent les joints. Avant d'ajouter de l'huile, assurez-vous que le piston du vérin est entièrement rentré. Contrôlez et maintenez le niveau d'huile ; si le système ne lève pas correctement, purgez l'air.

7.3 Lubrification

- 1) Lubrifiez le corps du vérin, les articulations et le mécanisme de la pompe avec de l'huile légère ou en aérosol.
- 2) Graissez les roulements et les axes des roues.
- 3) En usage modéré, lubrifiez une fois par mois ; en usage intensif, chaque semaine.
- 4) N'utilisez jamais de produits abrasifs.

7.4 Prévention de la rouille

Vérifiez tous les trois mois que le vérin, les supports de la pompe et la flèche ne présentent pas de signes de corrosion. À vide, levez la flèche autant que possible et inspectez sa face inférieure. En présence de rouille, nettoyez et appliquez une légère couche d'huile.

7.5 Stockage

Rangez toujours la grue avec le crochet et la flèche en position basse et le piston rentré : les composants internes sont ainsi protégés de la corrosion. Stockez-la pliée, dans un endroit sec et protégé.

8. DÉPANNAGE

Panne	Cause probable	Solution
La grue ne lève pas la charge	La vanne de décharge n'est pas complètement fermée	Fermer la vanne en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre
	Le poids de la charge dépasse la capacité de la position de flèche utilisée	Réduire la charge ou utiliser une position d'accrochage de plus grande capacité
	Niveau d'huile insuffisant	Contrôler et compléter le niveau d'huile
La flèche n'atteint pas la hauteur maximale	Air dans le circuit hydraulique	Purger l'air du circuit
	Excès d'huile dans le réservoir	Vidanger l'huile en excès jusqu'au niveau correct
La grue ne maintient pas la charge	Fuite interne ou joints détériorés	Retirer l'appareil du service et le faire contrôler par du personnel qualifié
La flèche ne descend pas	Pièces mobiles grippées ou manque de lubrification	Nettoyer et lubrifier les pièces mobiles
	Pompe défectueuse	Remplacement par du personnel qualifié
Fuite externe d'huile	Joints ou bagues d'étanchéité détériorés	Interrompre l'utilisation, absorber l'huile répandue et contacter le service technique

9. VUE ÉCLATÉE ET LISTE DE PIÈCES

Pour commander des pièces de rechange, indiquez le modèle, le code AYERBE, l'année de fabrication et le numéro de position de la vue éclatée. Les désignations sont celles du fabricant.

9.1 Vue éclatée de l'AY 1 TN GR (588590)

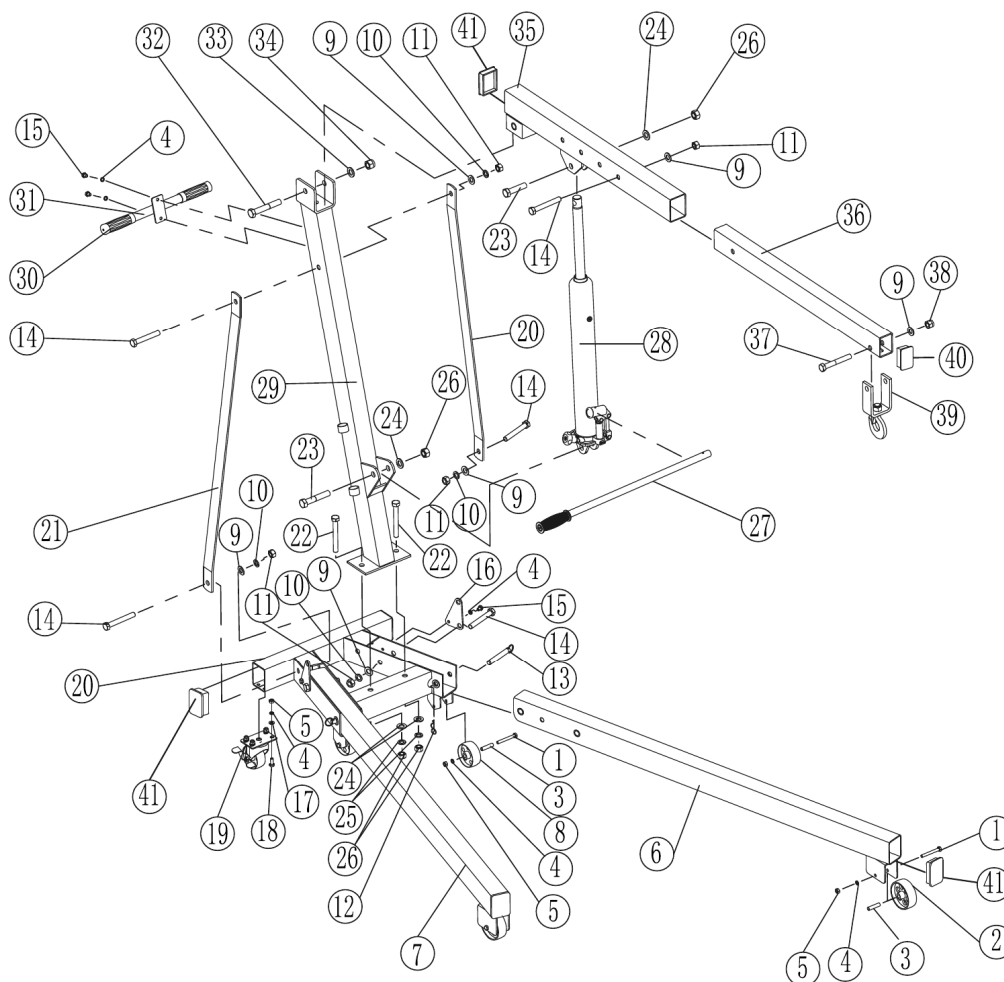
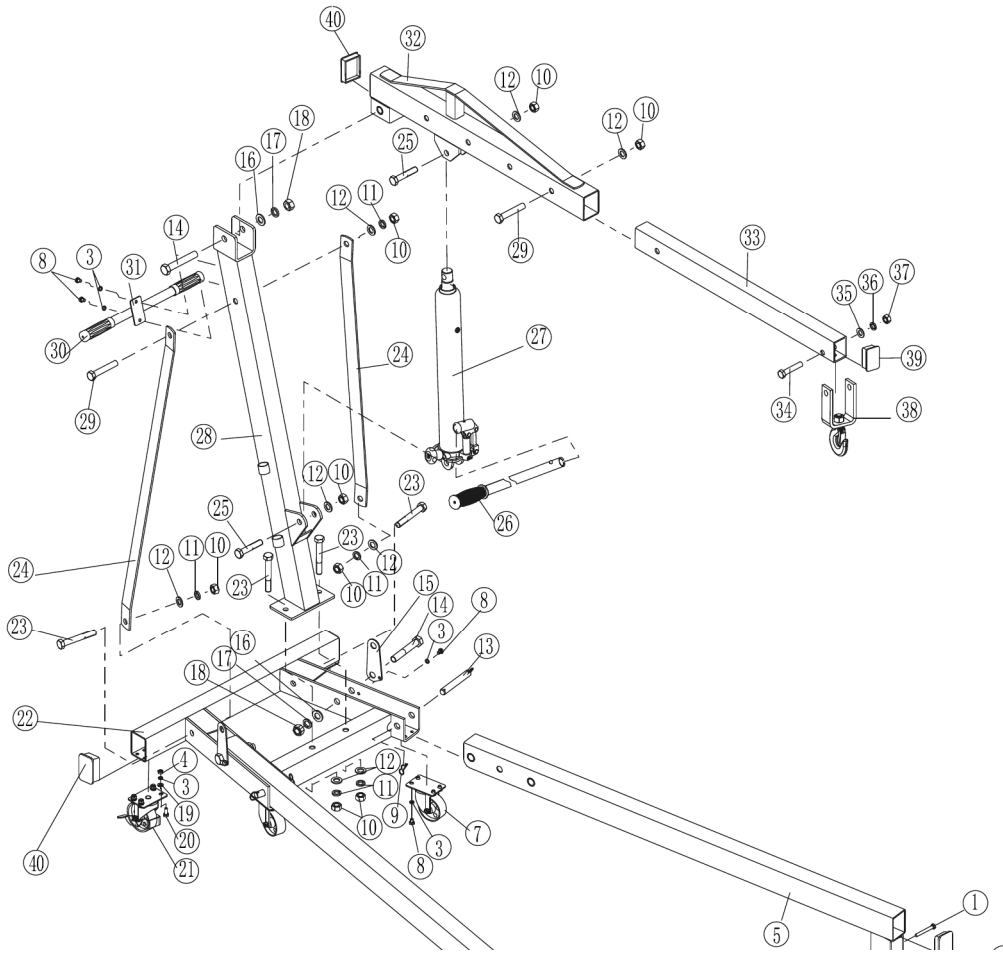


FIG. 2 — Vue éclatée de l'AY 1 TN GR (588590)

N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté
1	Vis M8x65 (8.8)	4	22	Boulon M16x110	2
2	Roue avant	5	23	Boulon M16x80 (10.9)	2
3	Douille	4	24	Rondelle 16	4
4	Rondelle élastique 8	16	25	Rondelle élastique 16	2
5	Écrou M8	12	26	Écrou M16	4
6	Pied gauche	1	27	Poignée du crochet	1
7	Pied droit	1	28	Vérin hydraulique	1
8	Roue centrale	2	29	Mât	1

N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté
9	Rondelle 14	7	30	Bouchon de la poignée	2
10	Rondelle élastique 14	5	31	Poignée	1
11	Écrou M14	6	32	Vis M18x110	1
12	Goupille R	2	33	Rondelle 18	1
13	Goupille à anneau	2	34	Écrou autobloquant M18	1
14	Vis M14x95	6	35	Flèche	1
15	Vis M8x10	4	36	Rallonge de la flèche	1
16	Plaque de guidage	2	37	Boulon M14x100 (8.8)	1
17	Rondelle 8	8	38	Écrou autobloquant M14	1
18	Vis M8x20	8	39	Crochet et chaîne	1
19	Roulette pivotante 3"	2	40	Bloc	1
20	Ensemble de la base	1	41	Bloc	5
21	Support	2			

9.2 Vue éclatée de l'AY 2 TN GR (588595)

FIG. 3 — Vue éclatée de l'AY 2 TN GR (588595)

N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté
1	Vis M8x65 (8.8)	2	21	Roue centrale 3,5"	2
2	Roue avant	2	22	Ensemble de la base	1
3	Rondelle élastique 8	22	23	Boulon M16x110	4
4	Écrou M8	10	24	Support	2
5	Pied gauche	1	25	Boulon M16x80 (10.9)	2
6	Pied droit	1	26	Poignée du crochet	1
7	Roue centrale 3"	2	27	Vérin hydraulique	1
8	Vis M8x10	12	28	Mât	1
9	Goupille R	2	29	Vis M16x90	2
10	Écrou M16	8	30	Bouchon de la poignée	2
11	Rondelle élastique 16	5	31	Poignée	1
12	Rondelle 16	8	32	Flèche	1

N°	Désignation	Qté	N°	Désignation	Qté
13	Goupille à anneau	2	33	Rallonge de la flèche	1
14	Vis M18x110 (8.8)	3	34	Boulon M14x100 (8.8)	1
15	Plaque de guidage	2	35	Rondelle 14	1
16	Rondelle 18	3	36	Rondelle élastique 14	1
17	Rondelle élastique 18	3	37	Écrou M14	1
18	Écrou M18	3	38	Crochet et chaîne	1
19	Rondelle 8	8	39	Bloc	1
20	Vis M8x20	8	40	Bloc	5

10. MISE AU REBUT

En fin de vie, l'appareil doit être retiré du service de manière à ne plus pouvoir être utilisé. Avant la mise au rebut, vidangez complètement l'huile hydraulique.

- 1) L'huile hydraulique usagée est un déchet dangereux : remettez-la à une filière agréée. Ne la déversez pas sur le sol, dans les égouts ni dans les cours d'eau.
- 2) Le châssis, le mât, la flèche, le vérin et les autres composants métalliques sont remis à une filière de recyclage des métaux.
- 3) Les roues, les joints et les éléments en plastique ou en caoutchouc sont séparés et déposés conformément à la réglementation locale.

Respectez en tout état de cause la réglementation environnementale en vigueur dans le pays d'utilisation.



DECLARACIÓN «CE» DE CONFORMIDAD

E.C. DECLARATION OF CONFORMITY
CE. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
DECLARAÇÃO DE CONFORMIDADE «CE»

LA EMPRESA, THE COMPANY, LA SOCIÉTÉ, O COMPANHIA:

AYERBE INDUSTRIAL DE MOTORES, S.A.

C/ Oilamendi, 8-10 — 01015 Vitoria-Gasteiz — España

declara bajo su exclusiva responsabilidad que el producto que se identifica a continuación es conforme con las disposiciones de las directivas y de las normas armonizadas que se relacionan, y que ha sido fabricado de acuerdo con ellas.

declares under its sole responsibility that the product identified below complies with the provisions of the directives and harmonised standards listed, and that it has been manufactured in accordance with them.

déclare sous sa seule responsabilité que le produit identifié ci-dessous est conforme aux dispositions des directives et des normes harmonisées énumérées, et qu'il a été fabriqué conformément à celles-ci.

declara sob sua exclusiva responsabilidade que o produto a seguir identificado está em conformidade com as disposições das diretivas e das normas harmonizadas indicadas, e que foi fabricado de acordo com as mesmas.

GRÚA DE TALLER PLEGABLE

AY 1 TN GR · AY 2 TN GR

Código AYERBE / AYERBE code: 588590 · 588595

Número de serie / Serial number / Numéro de série / Número de série: _____

DIRECTIVAS / DIRECTIVES / DIRETIVAS: 2006/42/CE

Normas armonizadas / Harmonised standards / Normes harmonisées / Normas harmonizadas:
 EN 1494:2000+A1:2008

Vitoria-Gasteiz, a 2 de septiembre de 2026



Adrián Martínez de Albornoz

Gerente / Manager / Gérant / Gerente